

# Plus de 1000 clandestins de Calais répartis dans les "Hauts-de-France", debout les envahis du Nord !

écrit par Durandurand | 2 octobre 2016



Nos conseils sont valables ici aussi, debout les Français, ne vous laissez pas envahir !

## Aisne : ces villes qui vont accueillir des réfugiés

On l'a appris récemment, plus de 1000 migrants vont être répartis dans les Hauts-de-France pour démanteler la "jungle" de Calais. S'il n'y a pas encore de précisions sur le nombre exact de personnes accueillies par département, plusieurs villes de l'Aisne se sont déjà portées candidates.

"Nous avons un devoir de solidarité par rapport à la ville de Calais et un devoir humanitaire", lance Jean-Louis Bricout, maire socialiste de Bohain-en-Vermandois, dans l'Aisne. Le maire a annoncé vouloir mettre à disposition deux logements pour les réfugiés.

### ACCUEILLIR OUI, MAIS SOUS CERTAINES CONDITIONS

D'une part un logement de trois chambres, "pour une famille avec enfants par exemple", et d'autre part un studio. Ces appartements sont des logements d'urgence destinés au relogement éventuel lors d'un incendie, par exemple. "On peut se mettre en ordre de marche très rapidement", annonce le maire. **Seule condition, que les personnes accueillies soient suivies par des intervenants sociaux.** Pour cela, la ville a remis à neuf plusieurs bureaux afin de les accueillir. La ville avait déjà signalé, il y a un an, sa volonté d'accueillir des réfugiés. Le comble vu la situation actuelle à Calais, c'est que personne ne s'était manifesté. Une situation que le maire ne s'explique pas. "Les réfugiés veulent probablement tous aller en

Angleterre..." suppose-t-il.

## LA PÉDAGOGIE DE L'EXEMPLE

**Jean-Jacques Thomas, maire d'Hirson**, dans le nord de l'Aisne, croit beaucoup à la "pédagogie de l'exemple". Pour tordre le coup aux préjugés sur les réfugiés, il a une méthode bien à lui. Il y a sept mois, lors d'un conseil municipal où l'ordre du jour était **l'accueil de 6 jeunes réfugiés afghans**, le maire a fait venir le chef des urgences de l'hôpital d'Hirson... Un Syrien.

*"Il n'a violé ni tué personne. En revanche, il a sauvé la vie de plusieurs personnes"* a-t-il lancé en début de séance, provocateur. Résultat, l'arrivée de six jeunes afghans de 19 ans 25 ans a été votée à la majorité.

Ces jeunes, que le maire se refuse à appeler "migrant" mais "réfugiés de guerre", sont selon lui très bien intégrés. *"Ils ont fait des progrès considérables en français."* Anecdote intéressante, deux jeunes de la cité de Saint-Quentin ont spontanément réparé deux vélos pour leur offrir. Un enseignant à l'université leur a également offert deux ordinateurs.

## PAS DE LOGEMENT RÉQUISITIONNÉ

Le maire d'Hirson s'est donné une règle d'or, ne pas réquisitionner de logement. En revanche, il a contacté Guillaume Pépy, PDG de la SNCF, afin que certaines habitations soient libérées : *"je trouve ça inadmissible que des logements soient vides"*, déplore le maire. Des négociations sont en cours.

Pour l'instant, la ville ne compte pas accueillir davantage de réfugiés. Mais Jean-Jacques Thomas le martelle, *"tout le monde doit absolument s'y mettre"*...

## ACCUEILLIR SANS CHOISIR : LE CAS DE TERGNIER

À Tergnier, la mairie va accueillir 50 demandeurs d'asile. Mais cette fois, l'initiative ne vient pas de la ville. C'est l'Etat, via le ministère de l'Intérieur, qui a lancé un appel à projet en novembre 2015. L'[ABEJ Coquere](#)<sup>l</sup>, une association accueillant et accompagnant les personnes en difficulté (Fondation diaconesses de Reuilly), s'est associée au bailleur social LOGIVAM.

## **Accueil de 50 réfugiés à Tergnier : comment ça se passe ?**

Un reportage de Jean-Pierre Rey, Jean-Paul Delance et Pascal Ngankam ; avec Jean-Paul Belair, directeur régional de la Fondation Diaconesses de Reuilly ; Christian Grohem, maire (DVG) de Tergnier ; Paulo Barrocal, chef de service de la Fondation

Diaconesses de Reuilly ;

*“Une équipe mise en place par l’ABEJ, qui comprend déjà un responsable de site et une assistante sociale, qui seront bientôt rejoints par un autre travailleur social et un service civique”,* informe la municipalité. Car si certains logements sont mis aux normes, d’autres doivent être rénovés. Les travaux débuteront au second semestre 2017 pour une durée de 12 mois environ.

## **PAS LE DROIT DE TRAVAILLER**

Les demandeurs d’asile, envoyés vers le CADA de Tergnier par l’OFII (Office français de l’immigration et de l’intégration), après une première enquête, arriveront au compte-goutte. *“La montée en charge de l’accueil se fera progressivement”,* confirme-t-on du côté de la mairie. Une chose est sûre, le nombre de personnes accueillies n’évoluera pas, assure-t-on. *“L’engagement des 50 est ferme, aucune autre place ne devrait ouvrir dans notre ville.”*

**Ceux-ci n’auront pas le droit de travailler.** Ils resteront à Tergnier le temps de la procédure de demande d’asile. Si elle est acceptée, ils devront quitter Tergnier. En cas de refus, ils devront quitter le territoire. **Pour des raisons de sécurité, la municipalité a préféré ne pas communiquer l’emplacement de ces logements.**

A Tergnier, 31 des 47 logements de la résidence vont leur être attribués... Vont être contents les occupants des 16 autres appartements...

On adore les argumentaires utilisés pour convaincre le chaland de rester bien sage devant l’invasion... La déboussolée Nathalie Nawacki évoque sans rire le rôle bénéfique des clandestins qui pourront travailler et consommer... Consommer, oui, avec nos sous, ce qui ne fait pas avancer le schmilblic, mais travailler... quand on nous a dit (voir article plus haut), qu’il était interdit de faire travailler les futurs réfugiés... Quant au mythe des écoles repeuplées... avec plus de 70% d’hommes seuls parmi les migrants, censés ne rester là que quelques mois ce serait comique si on n’avait pas autant envie de gifler la donzelle qui enfume son monde.

**Tergnier : la ville accueillera bientôt 50 réfugiés**

Le maire, Christian Crohem, préfère couper court aux rumeurs : « *Non, il n'y aura pas 250 migrants qui vont être accueillis au centre social* », ironise-t-il. Néanmoins, la municipalité joue la carte de la transparence, avec l'annonce de l'arrivée de cinquante demandeurs d'asile à partir du mois d'octobre sur le sol ternois : « *Le projet n'est pas porté par la ville de Tergnier. Nous faisons suite à un appel à projet lancé par le ministère de l'Intérieur* », précise l' élu.

Si la Ville n'est pas à l'initiative, elle ne se désolidarise pas du projet : « *En tant qu'élus nous avons une tradition de solidarité, avec un « s » majuscule.* » Et de souligner : « *Il s'agit de personnes qui ont fui leur pays au péril de leur vie. Nous avons la possibilité d'accueillir des gens, il faut agir en fonction de notre philosophie et de manière humaine* ». L'association ABEJ Coquerel, qui vient en aide aux réfugiés, s'est associée au projet, tout comme LOGIVAM, un bailleur social implanté localement.

### **Une arrivée en douceur et provisoire**

Les demandeurs d'asile, principalement issus de pays d'Afrique, arriveront progressivement. Ils seront hébergés dans la résidence de l'ancien foyer SNCF, rue du Houdon, où 31 logements sur 47, leur ont été attribués : « *Nous souhaitons les accueillir dignement et dans de bonnes conditions. C'est pourquoi ils n'arriveront pas tous en même temps* », précise-t-il. Une arrivée en douceur, qui permettra également de favoriser une meilleure cohésion avec leurs voisins de palier : « *Les résidents ont tous été informés que des demandeurs d'asile allaient être hébergés ici. Il n'y a pas de problème pour l'instant* »

En revanche, l'annonce risque de ne pas faire consensus auprès de tout le monde. Le maire souhaite rassurer : « *Nous sommes dans une période de troubles, régie par la peur de l'autre. On sait que ça ne fera pas l'unanimité. Mais, il faut justement prouver que l'on peut faire autrement.* » L' élu a également tenu à tordre le cou aux amalgames, véhiculé par la problématique de la jungle de Calais : « *Ce ne sont pas des migrants, mais bien des demandeurs d'asile. Ils ne pourront pas travailler et ne toucheront que l'allocation de demandeur d'asile.* » Soit 6,80 € par jour pour une personne seule, et 13,60€ pour une famille. Tout en précisant qu'il ne s'agit que d'une installation provisoire : « *Ils n'ont pas vocation à rester sur le territoire* », martèle-t-il. De fait, les réfugiés resteront à Tergnier le temps de la procédure administrative de la demande d'asile. À l'issue de quoi, si la demande est acceptée, les personnes devront quitter le logement dans les plus brefs délais.

Si la demande est rejetée, il en sera de même, et un ordre de quitter le territoire Français sera émis par l'État.

## Rénovation du bâtiment

Pour répondre aux normes d'accueil, la résidence bénéficiera d'une rénovation en profondeur, entreprise par LOGIVAM, et qui profitera également à tous les occupants de l'immeuble : *« Il ne s'agit pas que de cosmétique. Mais bien de travaux qui assureront la conformité des équipements et donc qui garantiront une moindre dépense en énergie. Ce qui permettra, par ailleurs, de baisser les charges. »* Le chantier sera lancé au second semestre 2017.

### Magali Nowacki : « Pas d'arrivée massive »

Magali Nowacki est présidente de l'association La Boussole, qui vient en aide aux réfugiés et demandeurs d'asile à Chauny.

Y a-t-il beaucoup de réfugiés dans le Pays chaunois ?

« Sur Chauny, six mineurs sont actuellement hébergés à l'Hôtel de Picardie, et il y a trois familles, surtout des mères isolées et leurs enfants, qui logent dans des centres d'accueil des demandeurs d'asile (CADA).

Mais la plupart ne sont que de passage, le temps que la procédure de demande d'asile se fasse.

Mais comme il y a très peu d'asiles accordés, ils repartent dans leurs pays ou changent de département. »

Le mouvement migratoire sur le territoire va-t-il s'intensifier dans les mois, années à venir ?

« Ce qui est sûr, c'est qu'avec le problème de la jungle de Calais, le gouvernement a demandé à tous les départements de proposer des logements. Je ne sais pas si le Pays chaunois sera forcément touché par une arrivée massive. »

Pour vous, c'est une bonne chose d'ouvrir des logements aux réfugiés dans le Ternois ?

**« Avoir une population de réfugiés est une très bonne chose d'un point de vue local. Ils font vivre l'économie, car ils peuvent travailler et consommer. »** En Espagne et en Italie, des villages abandonnés ont été repeuplés grâce à l'installation migratoire. Dans les petites écoles, on a vu aussi des classes, menacées de fermeture, se maintenir, grâce à l'arrivée d'écoliers réfugiés. je pense que ça pourrait redonner vie au Ternois. »

**C.W.**

<http://www.aisnenouvelle.fr/region/tergnier-la-ville-accueillera-bientot-50-refugies-ia16b110n422276>